

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 24 septembre 2022

14h00 / 16h30

Saint-Raphaël

### Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Aubagne Triathlon
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BERTOLINO Patricia	Vice-présidente	Sardines Triathlon
GIANNINI Véronique	Vice-Présidente	Stade Laurentin Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Aubagne Triathlon
COPPOLA Annick	Membre	VO3 Max Provence Triathlon
DELFOUR Marie-Laure	Membre	Mistral Triath'Club Orange
QUILL Mehdi	Membre	Toulon Var Triathlon
COPPOLA Pascal	Membre	VO3 Max Provence Triathlon

### Membres excusés :

RUELLE Mireille	Trésorière générale / Vice-présidente	Antibes Triathlon
CORDIER Yves	Membre	Olympic Nice Natation
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sporting Club Marseille
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon
JOUFFRET Nathalie	Membre	Tri Academy Squad

### Invités à titre consultatif :

GOSSE Cédric	Président de la Fédération Française de Triathlon
EVERAERDT Jacky	Activ'images
PAOLI Vincent	Directeur Général

PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing
NAVARRO Marine	Chargé administratif et fonctionnement
HOMRI Leïla	Assistante administrative et développement

Plus du tiers des membres du conseil d'administration (CA) étant présent, Gérard OREGGIA, président de la Ligue Provence-Alpes - Côte d'Azur de triathlon (LIGUE) ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Damien PETRICOLA fera office de secrétaire de séance.

Thierry MAILHES présente alors l'ordre du jour :

1. Point financier au 31/08/2022
2. Autorisation de signature de la convention annuelle régionale par le Président
3. Validation date et lieu de l'Assemblée générale (AG) 2022
4. Modification de la date du CA de décembre
5. Proposition inscription PSC1
6. Information adresses mail et site internet
7. Questions diverses

\*\*\*\*\*

1. Point financier au 31/08/2022

Isabelle OREGGIA fait un point, commission par commission, sur le suivi budgétaire arrêté au 31 août 2022, en pointant les principales évolutions. À cette date, le montant des produits est de 523 448,70€, le montant des charges est de 551 430,67€.

2. Autorisation de signature de la convention annuelle régionale par le Président

La convention annuelle régionale a été soumise à la LIGUE et sa signature par le président doit être approuvée par le CA.

Contre : 0  
Abstention : 0

Le CA valide à l'unanimité la signature de la convention annuelle régionale.

3. Validation date et lieu de l'AG 2022

La Commission Administrative (CRAd) propose au CA d'organiser l'AG 2022 le samedi 11 mars 2023, au Novotel Pont de l'Arc à Aix-en-Provence.

Contre : 0  
Abstention : 0

La CA valide à l'unanimité la proposition de la CRAAd.

#### 4. Modification de la date du CA de décembre

Initialement prévu le samedi 17 décembre, le CA de décembre est avancé au 10 décembre. Le lieu reste à déterminer.

#### 5. Proposition inscription PSC1

Dans le cadre de la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), les salariés de la LIGUE ont été inscrits à la formation de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) le samedi 5 novembre 2022. Il est proposé aux élus du CA qui le souhaitent de participer également à cette formation.

#### 6. Information adresses mail et site internet

La LIGUE a reçu le 4 juillet, un courrier du président de la Région, Renaud Muselier, demandant de supprimer l'acronyme « PACA » des supports de communication, pour y faire figurer « Région Sud » ou « Provence-Alpes - Côte d'Azur ». Concernant la LIGUE, ce changement concerne uniquement le site internet, le réseau social « Instagram » et les adresses e-mail. Conformément aux discussions du Bureau exécutif (BE) du 12 juillet, les modifications ont été effectuées. Les adresses mails des membres du CA et des salariés ont été modifiées, avec les extensions @triathlonprovencealpescotedazur.com, le compte instagram (@triathlonprovencealpescoteazur) et le site de la LIGUE ([www.triathlonprovencealpescotedazur.com](http://www.triathlonprovencealpescotedazur.com)) ont également été modifiés, le tout ayant entraîné une dépense d'environ 200€.

#### 7. Questions diverses

Gérard OREGGIA revient sur la soirée des Global Awards Ceremony, organisée par Activ'images, initialement prévue le 10 décembre, et finalement décalée en janvier, après l'arrivée de nouveaux partenaires institutionnels et privés.

Le président de la LIGUE profite de la présence de Cédric GOSSE pour l'interroger sur la convention d'objectif territoriale individualisée (COTI) proposée aux ligues régionales par la FFTRI.

Gérard OREGGIA souhaite que la LIGUE s'engage sur la voie d'une coopération active avec certains pays étrangers francophones autour de l'arc méditerranéen, à travers un club ou une association. Une réflexion sur la forme juridique de ce projet sera lancée.

Patricia BERTOLINO fait part de sa participation, le 22 septembre, à un colloque médical sur le Sport Santé Cancer, expliquant que de plus en plus de médecins hospitaliers prescrivaient du sport dans le traitement des cancers, grâce à de nouvelles données scientifiques.

Isabelle OREGGIA alerte le président de la FFTRI sur la délégation aux commissions régionales d'arbitrage (CRA) de la formation des « Référénts Raid » alors même que les CRA ne sont ni compétentes, ni formées pour délivrer ces formations.

Plus aucune question n'étant posée, Gérard OREGGIA clôture la séance et remercie de leur participation les membres du CA, ainsi que les salariés de la LIGUE.

**Gérard OREGGIA – Président**

**Thierry MAILHES - Secrétaire général**



Merci à nos partenaires !

